

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 janvier 2016 à 18 h 00

AUJOURD'HUI cinq janvier deux mille seize

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 décembre 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Marion CANALES à Olivier BIANCHI, Valérie BERNARD à Cécile AUDET, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Jean-Christophe CERVANTES

Excusé(e)s :

François BARRIÈRE

Absent(e)s :

Anne FAUROT

Secrétaire :

Marianne MAXIMI

Mme Nicaise JOSEPH, M. Alparslan COSKUN et M. Louis COUSTES arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.

Mme Géraldine BASTIEN arrive pendant le débat qui suit cette présentation (fin de pouvoir donné à Mme Edith CANDELIER).

M. le Maire suspend la séance à 20h27 à la demande de M. Jean-Luc BLANC pendant ce même débat. M. le Maire reprend la séance à 20h30 après avoir constaté que le quorum est atteint.

M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avant le vote de la question n°5 (fin du pouvoir donné par Mme Isabelle PADOVANI).

M. Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à M. Florent NARANJO.

M. Simon POURRET quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à Mme Françoise NOUHEN.

Rapport N° 23
CLÔTURE DES CAMPAGNES DE RAVALEMENT DE FAÇADES

Par délibération du 5 février 1988, le conseil municipal a décidé de lancer une première campagne de ravalement de façades sur la Commune.

Depuis et conformément aux délibérations des conseils municipaux des 26 septembre 1994, 18 décembre 2003, 26 mars 2004, 25 juin 2009, 16 décembre 2010 et du 20 décembre 2012 :

- 14 campagnes obligatoires ont été engagées ;
- le périmètre volontaire concernant les abords des campagnes obligatoires initié lors des premières campagnes, a été élargi jusqu'aux boulevards de ceinture du début du XX^{ème} siècle, ainsi qu'au périmètre du Programme d'Intérêt Général (PIG) et de l'OPAH-GARE, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (25 juin 2009) ;
- un périmètre diffus a été créé sur l'ensemble de la Commune en décembre 2003 ;
- le périmètre de rénovation des devantures enseignes concernant le secteur Saint- Genès le Port, le secteur sauvegardé de Montferrand, la Place de Jaude, a été étendu aux rues commerçantes de l'OPAH-GARE.

Si les campagnes obligatoires sont closes de fait dans les six mois qui suivent leur lancement (prise de l'arrêté par Monsieur le Maire et la réception par les propriétaires de la mise en demeure de faire les travaux), les campagnes en secteur volontaire, diffus et en périmètre de rénovation des devantures enseignes, n'ont pas fait l'objet de dispositions relatives à leur clôture dans leur délibération de lancement.

Il est donc proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire à clore l'ensemble de ces campagnes au 31 janvier 2016, dans l'attente de la définition de nouvelles modalités d'actions pour l'amélioration du cadre de vie.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 15 janvier 2016

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint

Grégory BERNARD

ANNEXES**Nombre d'opérations réalisées dans le cadre des campagnes 2009 à 2015 (1^{er} semestre)**

Année	Nombre de bâtiments financés	Obligatoire	Volontaire	Diffus	Devantures/Enseignes
2009	48	9	23	16	
2010	55	16	16	23	
2011	35	12	14	9	
2012	54	16	19	18	1
2013	61	27	22	12	
2014	78	50	20	6	2
<i>1er semestre</i> 2015	43	22	16	5	
TOTAUX	374	152	130	89	3

Montants des subventions versées aux pétitionnaires

Année	Montant de subvention versé (tous secteurs)	Obligatoire	Volontaire	Diffus	Devantures/Enseignes
2009	71 251 €	15 455 €	32 242 €	23 555 €	
2010	127 781 €	47 816 €	39 378 €	40 587 €	
2011	92 100 €	41 660 €	37 968 €	12 472 €	
2012	144 413 €	46 575 €	70 889 €	24 155 €	2 794 €
2013	172 636 €	111 804 €	43 259 €	17 573 €	
2014	365 948 €	242 013 €	68 851 €	53 646 €	1 437 €
<i>1er semestre</i> 2015	171 576 €	116 018 €	52 001 €	3 557 €	

TOTAUX	1 145 705 €	621 341 €	344 588 €	175 545 €	4 231 €

Montants de travaux générés : un effet levier de 1 pour 8

Année	Montant de subvention versée	Montant de travaux	% de la subvention	Effet levier (multiplicateur)
2009	71 251 €	835 487 €	8,53	11,73
2010	127 781 €	1 177 451 €	10,85	9,21
2011	92 100 €	706 460 €	13,04	7,67
2012	144 413 €	880 995 €	16,39	6,10
2013	172 636 €	1 133 933 €	15,22	6,57
2014	365 948 €	2 895 449 €	12,64	7,91
<i>1er semestre 2015</i>	171 576 €	1 040 382 €	16,49	6,06
			13,31 <i>(taux moyen)</i>	7,89

